



Grâce à France Rein, accédez à la première mutuelle pour les insuffisants rénaux

France Rein a négocié auprès d'Harmonie Mutuelle, première mutuelle santé de France, des conditions très compétitives pour tous ses adhérents.

Quel que soit votre âge, vous payerez la même somme pour accéder à cette mutuelle (il n'y a pas de limite d'âge).

Vous pourrez alors bénéficier de l'accès :

- au réseau Kalivia pour des soins optiques, dentaires et d'audioprothèse de qualité, à un coût modéré,
- à un coaching personnalisé en ligne,
- aux plus de 300 agences Harmonie Mutuelle présentes en France (pour connaître l'agence la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.harmonie-mutuelle.fr).

Pour un niveau de soins de qualité, **France Rein et Harmonie Mutuelle** s'engagent à vos côtés.

✦ MIEUX SOIGNER

✦ MIEUX PRÉVENIR

✦ MIEUX ACCOMPAGNER

LES BÉNÉFICIAIRES

Le contrat est ouvert à tout adhérent de France Rein, atteint d'insuffisance rénale ou non.

Les ayants droit pouvant bénéficier de cette complémentaire santé sont :

- Votre conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS.
- Vos enfants* jusqu'au 31 décembre qui suit leur 20^e anniversaire ou leur 28^e anniversaire s'ils sont étudiants, apprentis, intérimaires, à la recherche d'un emploi, en contrat à durée déterminée ou contrat d'insertion professionnelle.
- Vos enfants* en situation de handicap ayant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % reconnu par le régime d'Assurance maladie obligatoire français.

**ou ceux de votre conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS.*

Un renseignement ?

Contactez Harmonie
Mutuelle au
0 980 98 15 15
(appel non surtaxé)

FRANCE REIN

10 rue Mercoeur
75011 PARIS

contact@francerein.org
01 40 19 92 85

